

ANNEXE 2 : DEMANDE DE PRIORITE SUITE A UNE REINTEGRATION

à retourner à la Division des Personnels Enseignants **au plus tard le jour de fermeture du serveur**

Nom d'usage :.....

Nom de famille :.....

Prénom :.....

Adresse personnelle :

Commune de résidence :.....

Poste occupé actuellement :

directeur d'école adj. mat. ou élém. BD / ZIL autres

Ecole et commune d'affectation :

.....

- sollicite :

- une priorité suite à une réintégration après un congé longue durée (CLD) ayant entraîné la perte du poste ;**
- une priorité dans le cadre de la sortie du dispositif de poste adapté ;**
- une priorité suite à une réintégration après un congé parental ;**
- une priorité suite à une réintégration après un détachement ;**
- une priorité suite à une réintégration après une disponibilité.**

Pour plus de précisions, veuillez-vous référer au paragraphe III de la note technique sur le mouvement.

Date et signature :

Cette annexe doit être retournée à la Division des personnels enseignants au plus tard le jour de fermeture du serveur à :
ce.mvt1d37@ac-orleans-tours.fr